



**Estelle ANGLADE**

---

## **MAURICE BARRÈS : FIGURES DE L'ÉCRIVAIN PARLEMENTAIRE.**

Deux trilogies romanesques l'ont rendu célèbre : *Le Culte du moi* et *Le Roman de l'énergie nationale*. La première lui valut le surnom de « Prince de la jeunesse ». Et son influence fut grande sur ses cadets : Montherlant, Aragon, Malraux, entre autres.

Pourtant, à 27 ans, en 1889, Barrès est élu député de Nancy, sous l'étiquette boulangiste. Dès lors, il partage sa carrière entre l'écriture et la politique. De 1906 jusqu'à sa mort, en 1923, il est un parlementaire très actif. Tour à tour romancier, journaliste, député et même préfacier, éditorialiste, critique littéraire, pamphlétaire, propagandiste, Barrès prend diverses postures « auctoriales ». Ces différents rôles engendrent une production écrite et orale plurielle : articles de presse, discours, préfaces, romans, essais.

### **Une année d'écriture dans la vie de Maurice Barrès : 1913**

À la veille de la Première Guerre mondiale, en 1913, dix ans avant sa mort et un an avant le début de la guerre, Barrès est un parlementaire dont l'activité journalistique prolifique atteste d'une profonde implication dans la société de son époque. Et, disons que l'année 1913 est une année faste du point de vue de l'évolution idéologique de l'homme. Au sens où Barrès tente de dépasser les clivages partisans qui seraient susceptibles d'entraver ses combats pour la défense de la « civilisation française ». Michel Winock écrit à ce propos : « Barrès, le boulangiste, le chantre du nationalisme antidreyfusard qui, au moment de l'Affaire, avait fustigé les juifs, les Protestants et les intellectuels, a pris du recul »<sup>1</sup>.

Dès lors, il est intéressant de recenser et de comprendre, au cours de cette période capitale, l'activité et l'attitude intellectuelles de cet écrivain à partir de ses textes disponibles qu'ils

---

<sup>1</sup> M. WINOCK, *Les Derniers feux de la Belle Époque*, Seuil, 2014, p. 22.

soient journalistiques, politiques ou littéraires ; la frontière entre chacun d'entre eux n'étant, à vrai dire, jamais si nette.

Quel est le sens de sa démarche de communication ? Dans cette période resserrée, Barrès s'offre-t-il sous un jour nouveau ? Ainsi, lorsqu'il dépeint Charles de Pomairols, un poète régionaliste, ou dans sa série d'articles sur Lamartine, dévoile-t-il une partie méconnue de lui-même aux lecteurs de *l'Écho de Paris* ?

### Un auteur<sup>2</sup> à trois visages ?

Si la fidélité de Maurice Barrès à *L'Écho de Paris* est sans faille, — le nombre de ses articles (pas moins de vingt-et-un en une année) en témoigne ainsi que leur diversité —, l'écrivain académicien livre aussi régulièrement ses papiers au *Gaulois*, aux *Annales* ou encore à *La Revue Française*<sup>3</sup>. Plus occasionnellement, il donne un article<sup>4</sup> à *L'Intransigeant*, ou encore au quotidien à gros tirage, *Le Journal*.

La variété des sujets abordés dans ces multiples organes de presse demeure un motif de curiosité et d'instruction. Barrès y traite en effet de littérature, de musique à l'occasion, de voyage notamment à travers sa fascination pour l'Espagne, mais aussi, et peut-être surtout, de politique, en particulier avec la question des Églises de France, qui agite le pays depuis le vote de la loi de séparation des églises et de l'État, le 11 décembre 1905.

Pour le parlementaire, le combat en faveur d'un financement des lieux de cultes n'est manifestement pas clos. Les écrits engagés du député expriment sa ténacité en la matière. C'est d'ailleurs, en février 1914, que paraît *La Grande pitié des Églises de France*. Cette œuvre polémique, fondée sur des faits attestés et une enquête<sup>5</sup> méticuleuse, est l'aboutissement d'une campagne de presse habilement orchestrée.

Outre sa vaste production journalistique, Barrès continue de publier des œuvres littéraires à connotation personnelle mais faisant aussi appel à son expérience professionnelle. Il en fait la démonstration avec *La Colline inspirée* qui paraît en février 1913 :

<sup>2</sup> Le choix de ce terme, volontairement générique puisqu'il envisage un créateur dans plusieurs domaines et lieux d'expression, correspond à la définition donnée dans P. ARON et A. VIALA, *Les 100 mots du littéraire*, Que sais-je ?, PUF, 2011, pp. 10-11.

<sup>3</sup> Comme cet article du 19 janvier 1913, « Vœux pour les enfants » ou cet autre du 30 mars 1913, « Nos blessés en 1870 » ou encore les articles « La Colline inspirée » du 2 mars 1913 (extrait du futur roman de Barrès), « En Alsace-Lorraine » du 20 juillet 1913, « À Tolède » du 12 octobre 1913. *La Revue française* n'étant pas numérisée, la présente étude n'a pu prendre en compte ces articles.

<sup>4</sup> Le 11 mai 1913, il publie « Les Trois ans et la jeunesse ».

<sup>5</sup> Maurice Barrès possédait des correspondants dans la France entière dont il relayait, à la tribune ou dans la presse, les informations sur le plan national.

« Dans ce livre, [...], j'ai combiné tout naturellement, sans effort, le fruit de ma vie de solitude en Lorraine et certaines réflexions que j'ai pu faire en suivant au Parlement la discussion des problèmes religieux.<sup>6</sup> »

Même dans ses romans, Barrès s'engage. L'emploi du verbe « combiner » indique la réflexion intellectuelle et le soin rigoureux que l'auteur porte à ses écrits. Il insiste sur l'imbrication de ses deux vies, fécondes, en tous points. De plus, quatre de ses œuvres sont réimprimées en cette période. Ce qui naturellement fait l'actualité de l'auteur et nourrit sa popularité auprès du public<sup>7</sup>.

L'auteur agit également comme préfacier<sup>8</sup> d'un recueil de poésie de Charles de Pomairols, d'une biographie d'Élisabeth de Bavière<sup>9</sup>, la fameuse impératrice Sissi, puis d'un ouvrage intitulé, *Un Français au Sénégal : Abel Jeandet*<sup>10</sup> et d'une *Histoire de la troisième République* de Louis Hosotte<sup>11</sup>.

Il demeure enfin un parlementaire actif, mais pas nécessairement à la tribune<sup>12</sup>, puisqu'il ne prononce, en fait, cette année-là qu'un seul discours important à savoir le troisième discours des églises<sup>13</sup>. Un député peut-il faire entendre sa voix et, imprimer sa marque, sans s'exprimer régulièrement et fréquemment à la Chambre ? Barrès nous prouve que oui. Naturellement, il lui faut déployer une stratégie de communication pour compenser ce manque d'interventions dans l'enceinte parlementaire. Il est, d'ores et déjà, remarquable d'observer que l'activité intellectuelle de Barrès suit de très près l'actualité de l'époque qui est une source d'inspiration et de réflexion primordiale. D'aucuns ont pu lui reprocher à certains égards de délaissier la littérature. Il semble animé par la volonté de faire partager les questions politiques au plus grand nombre. Grâce à sa collaboration dans plusieurs journaux, Barrès a cultivé sa stature de penseur.

Quel écrivain Barrès était-il finalement, propagandiste ou romancier, ou les deux simultanément ? Quelles sont les préoccupations et les actions du député de Paris dans ce laps

---

<sup>6</sup> M. BARRÈS, *Œuvre de Maurice Barrès*, Tome 17, *Mes Cahiers*, Le Club de l'honnête homme, p. 279.

<sup>7</sup> Il serait édifiant de consulter les chiffres de vente de ces deux titres, *Sous l'œil des Barbares* et la réunion en un volume de *Huit jours chez M. Renan*, *Trois stations de psychothérapie* et *Toute licence contre l'amour*, pour l'année 1913 mais les deux maisons d'édition ont à présent disparu.

<sup>8</sup> Le goût de Barrès pour cette activité n'est pas propre à l'année 1913. Sa première préface date de 1888. Sa production préfacielle augmente assez logiquement, à partir de son élection à l'Académie française, avec sa notoriété.

<sup>9</sup> Élisabeth de Bavière, impératrice-reine d'Autriche-Hongrie de Jacques de La Faye, Émile-Paul, 1913. Cette préface était parue sous la mention inédite dans *Le Gaulois* du 5/04/1913, le même jour que celui de la sortie du livre.

<sup>10</sup> De B.-H. GAUSSERON, Champion, 1913.

<sup>11</sup> Publiée à la librairie des Saints-Pères, à Paris en 1913. La préface est numérisée sur le site de la BnF, gallica.fr.

<sup>12</sup> Hormis le discours sur les Églises, Alphonse Zarach ne cite que deux discussions, l'une se tenant le 13 mars sur la loi de finances et l'autre, le 20 novembre 1913, sur le repos hebdomadaire aux halles centrales.

<sup>13</sup> Ce discours du 13/03/1913 fut réimprimé dans *La Grande Pitié des églises de France*, OCMB, Tome 8, chapitre XIV, pp. 138-53.

de temps resserré que représente cette année emblématique ? L'étude d'écrits de Barrès permet de les cerner. Il a surtout paru pertinent d'envisager les ruptures et les continuités thématiques, stylistiques ou idéologiques dans cet ensemble de textes. Ne serait-ce que pour broser un portrait inédit de Barrès. Car, l'étude de la typologie des écrits, hormis le roman *La Colline inspirée*, induit au moins une double posture de l'auteur, celle du parlementaire et celle du journaliste.

Donc, si Barrès est avant tout un écrivain<sup>14</sup> estimé, élu à l'Académie Française, il se présente, néanmoins, à la fois comme parlementaire et comme journaliste, ce terme recouvrant les fonctions plurielles d'éditorialiste, de correspondant et de critique littéraire. Lorsqu'il s'exprime à la tribune, il livre très souvent le lendemain un article à la presse, qui reprend en substance le contenu des débats, accompagné de son commentaire. Il double ainsi, en l'enrichissant, le rôle et le contenu du *Journal officiel*. Il reprend, dans certains cas, cette matière parlementaire dans des œuvres d'envergure plus ambitieuse. Il entretient aussi une carrière professionnelle en dehors de la Chambre, celle d'auteur ; en effet, il choisit souvent de divulguer, dans la presse, les préfaces qu'il écrit pour d'autres écrivains, offrant de lui une autre image. Ainsi de la publication au *Gaulois* de la préface surprenante de la biographie d'Élisabeth de Bavière ou de celle des *Poèmes choisis* de Charles de Pomairols lisible, en partie, dans *L'Écho de Paris*<sup>15</sup>.

D'où provient donc ce souci de « recycler » ses propres écrits et de se démultiplier ? Acte d'abnégation ou d'amour-propre ? Crainte de ne plus exister politiquement, et peut-être volonté de se ménager une reconversion possible, ou soutien sincère à des écrivains et à des œuvres injustement méconnues ?

Une typologie des écrits barrésiens permet donc d'illustrer la multiplicité des facettes de l'écrivain. On recense ainsi, pour l'orateur, un discours à la Chambre, qui fait date, celui du 13 mars 1913 pour les églises de France, puis, pour l'écrivain, la rédaction de quatre préfaces évoquées précédemment. Celles-ci expriment-elles, d'ailleurs, un désir de se mettre en avant dans une sorte d'« autopromotion » ou bien plutôt celui de promouvoir des auteurs méconnus qui méritent, à ses yeux, une reconnaissance qui forcément passera par son intermédiaire ? S'y ajoutent un roman, *La Colline inspirée*, ainsi que de nombreux articles de presse, parfois inédits ou repris d'œuvres existantes.

<sup>14</sup> Le terme désigne « celui qui produit des textes ayant une dimension esthétique », P. ARON, A. VIALA, *Les 100 mots du littéraire*, Que sais-je ?, PUF, 2011, p. 10.

<sup>15</sup> Articles des 1<sup>er</sup> et 6 août 1913 intitulés « Une inspiration platonicienne » respectivement sous-titrés « Un poète du foyer » et « La catastrophe du poète ». La troisième partie de la préface intitulée « La spiritualité » n'est jamais parue à *L'Écho de Paris*. L'ensemble de la préface est accessible sur le site gallica.fr.

De cette typologie, il ressort que la posture dominante prise par Barrès, dans la presse, est celle du parlementaire<sup>16</sup> car il profite, à juste titre, de sa légitimité d'élu de la République pour exposer ses idées. Il est en effet, à la Chambre, un témoin privilégié, un observateur avisé de la vie politique de la nation, souvent tenté de se mettre en retrait. Ce besoin de communiquer en dehors de l'hémicycle pourrait donc s'interpréter comme une réaction au fait qu'il y est idéologiquement minoritaire<sup>17</sup>.

En somme, Maurice Barrès se présente comme un parlementaire original. S'il exerce, en effet, sa fonction comme tous les députés lorsqu'il intervient à la Chambre ou qu'il prononce un discours à l'extérieur, en revanche il se distingue en prolongeant ses propos parlementaires dans la presse qui lui sert de relais auprès du peuple. Ce désir de laisser une trace écrite met en avant sa qualité d'homme de lettres. Il est devenu, de ce fait, un journaliste régulier par goût de l'écriture et par nécessité de faire entendre sa voix<sup>18</sup>.

C'est notamment à travers le thème de la sauvegarde du patrimoine que constituent les Églises de France que s'illustrent le mieux le parlementaire et sa mission de vulgarisation de ses idées auprès d'un large public. Pour Barrès, c'est le combat véritable et presque exclusif de cette année-là<sup>19</sup>. Car il projette la publication d'un pamphlet sur la question. Il orchestre donc une campagne de presse, pour mobiliser les esprits sur le sujet. Il s'érige en porte-parole du Parlement dans la presse, pour la question des églises. Ainsi se forme une constellation d'articles de presse organisée autour du point d'orgue que constitue le troisième discours pour les églises à la Chambre, le 13 mars. Deux articles seulement le précèdent et en préparent la réception.

Celui paru dans *Le Gaulois* du 15 février 1913<sup>20</sup> où le député se déclare optimiste<sup>21</sup>. Dans cet article, Barrès s'adresse à ses lecteurs<sup>22</sup> comme s'il leur avait donné rendez-vous. Attitude habile dont le but est de fidéliser son lectorat pour mieux le gagner à sa cause. Le ton se veut d'ailleurs convivial et proche. L'emploi du verbe « causer » traduit une certaine décontraction même s'il dresse à travers son récit un bilan sérieux de sa lutte. À la manière

---

<sup>16</sup> Plus de la moitié des articles traite de questions politiques, souvent abordées au Parlement.

<sup>17</sup> Il est élu, en 1910, sous l'étiquette républicain patriote libéral alors que la majorité à la Chambre est radicale socialiste.

<sup>18</sup> Avec la scolarité obligatoire, en ce début de XX<sup>e</sup> siècle, les journaux rencontrent de plus en plus de lecteurs.

<sup>19</sup> « Son engagement public sur le sujet ne commence véritablement qu'en 1910 » comme le mentionnent Michel Leymarie et Michela Passini dans leur introduction à la réédition de *La grande Pitié des églises de France* aux Presses universitaires du Septentrion, p. 14. Cela fait donc trois ans qu'il s'est investi dans la défense de ce patrimoine.

<sup>20</sup> « La Question des églises : des notions et un exemple », *Le Gaulois*, 15/02/1913.

<sup>21</sup> « Soyons optimistes ».

<sup>22</sup> Il est savoureux, à cet égard, de relire la définition humoristique et acerbe, en forme de métaphore fruitière filée, que donne Léon Daudet des lecteurs du *Gaulois* : « Ce public est composé de poires conservatrices et libérales, les plus dodues, les plus juteuses de Paris et de la province. Il s'agit de ne pas les effaroucher, de telle façon qu'elles se sauvent, serrant leurs pépins, hors du compotier de l'insondable Arthur [Meyer, directeur de la publication du *Gaulois*]. », L. DAUDET, *Salons et journaux. Souvenirs des milieux politiques, littéraires, artistiques et médicaux de 1880 à 1908*, Nouvelle Librairie Nationale, 1917, p. 138.

d'un guide ou d'un conseiller, tout de même assez péremptoire, il renvoie ses lecteurs à la lecture de la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> février 1913 leur déclarant :

« Ceux qui s'intéressent à cette passionnante question de notre architecture religieuse doivent lire, dans la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> février, l'article que ce chef de service<sup>23</sup> consacre à *la Protection des églises*. Ces pages de la plus solide documentation nous donnent le point de vue de l'administration, comme l'article de mon distingué collègue Fernand Engérand dans le *Correspondant* du 25 janvier dernier nous présente l'état législatif de la question. J'ai lu la *Revue de Paris*, la plume à la main. Je voudrais en dégager deux ou trois notions de la plus haute importance et qui, fournies par le chef d'un grand service officiel, détruiraient les plus grandes objections que m'opposait la pression de mes adversaires. »

Ne désarmant pas, il ouvre plusieurs fronts et ne ménage pas sa peine à *L'Écho de Paris* où il livre, tout au long de l'année, une argumentation mûrement méditée et renouvelée et essaie d'être toujours persuasif, c'est-à-dire qu'il met en émoi ses lecteurs, les choque encore avec l'histoire des latrines de la Tour Saint Martin de Vendôme.

Il se montre d'ailleurs plus alarmiste dans « Le Tableau des Églises rurales qui s'effondrent<sup>24</sup> », son second article précédant le discours du 13 mars, qui sera repris en « petite brochure de propagande » par l'éditeur Gigord, comme Barrès l'annonce, profitant de ce moyen de communication pour promouvoir, commercialement, son travail.

« D'ici quelques jours, nous rouvrirons le débat [des églises] devant la Chambre. Et, pour appuyer des arguments, que nul d'ailleurs n'ose plus contester, pour fortifier un appel dont tout le monde, absolument tout le monde, sait bien aujourd'hui la trop pressante nécessité, je publie en petite brochure de propagande, *le Tableau des églises rurales qui s'écroulent*. »

[En note de cet article, Barrès ajoute : ] « Une brochure a été éditée chez M. de Gigord, 15, rue Cassette, et aux bureaux de la Société historiographique, 6, rue Saint-Simon ».

<sup>23</sup> Il s'agit de M. Paul Léon, « un des fonctionnaires les plus autorisés de l'administration des Beaux Arts. »

<sup>24</sup> Article paru le 6 mars 1913 dans *L'Écho de Paris*.

Cet écrit de propagande<sup>25</sup>, comme le revendique Barrès, dont le titre rappelle l'enquête sociologique « Tableau de la France », et donc une volonté de décrire par l'image afin d'imprégner les esprits, exprime l'opposition du député avec les décisions du Parlement contre les églises. L'accroche de l'article illustre, à dessein, l'opinion du parlementaire devenu propagandiste :

« Je ne me laisserai pas de dénoncer le crime d'un gouvernement qui laisse s'écrouler les églises de France et ne fait rien pour sauver la parure architecturale de notre terre, un trésor unique au monde. »

Barrès n'a visiblement pas peur de condamner les choix du ministère Briand en termes cinglants. Il ajoute dans ses *Cahiers* : « le parti au pouvoir veut la mort des églises, afin de transformer l'esprit du pays et il a contre elles dans la loi de séparation son instrument de mort »<sup>26</sup>.

Puis viendront, à *L'Écho de Paris*, une succession d'articles nourris sur le sujet et destinés à exposer la thèse du parlementaire tels que « Le Progrès de la Question des Églises à la Chambre<sup>27</sup> », « La Conservation des églises<sup>28</sup> », « Les Accroupis de Vendôme<sup>29</sup> », « P.P.C. Messieurs les Accroupis<sup>30</sup> », « Lettre de M. Barrès à M. le Curé de Saint Germain d'Argentan<sup>31</sup> », « Où en sommes-nous avec les Églises ? »<sup>32</sup>.

Parallèlement, comme le mentionne la rédaction de *L'Écho de Paris* du 1<sup>er</sup> décembre, solidaire de son collaborateur, Barrès vient d'entamer, dans *La Revue des Deux-Mondes*, « une série d'articles sur la question [des églises de France] qui lui tient tant à cœur. Le premier de ces articles a trait principalement à l'affaire de la vente [avant démolition] de l'église de Grisy-Suisnes », en 1909. Pour davantage d'impact sur la population française,

---

<sup>25</sup> Comme l'a formulé Denis Pernot, la propagande est un genre de littérature qui utilise les « moyens de la rhétorique persuasive ». Cet aspect stylistique s'applique au présent article. D'autre part, en prêtant sa plume à ce type de texte, Maurice Barrès « définit donc sa position vis-à-vis du pouvoir et de ses représentants » et semble vouloir « affirm[er] qu'il a vocation à exercer une responsabilité sociale et historique. », P. ARON, D. SAINT-JACQUES, A. VIALA (dir), *LE Dictionnaire du littéraire*, PUF, 2009.

<sup>26</sup> *Mes Cahiers*, Tome 17, OMB, p. 293.

<sup>27</sup> Cet article, paru le 14 mars 1913, reprend, dès le lendemain, de manière condensée le troisième discours du 13 mars 1913, également réimprimé, en intégralité, dans *La grande Pitié des églises de France*, Tome 8, OMB, p. 138.

<sup>28</sup> Il s'agit d'un article de la rédaction de *L'Écho de Paris* qui félicite Barrès pour son éloquente défense des églises, à la Chambre. Il y est rappelé le sectarisme des anticléricaux et fait allusion aux urinoirs de la tour Saint-Martin dont les habitants de Vendôme espèrent la suppression grâce à l'appui de Maurice Barrès.

<sup>29</sup> Maurice Barrès a également donné ce titre au chapitre 15 de *La grande Pitié des Églises de France*, OMB, p. 154.

<sup>30</sup> Barrès y insère la lettre vindicative, à son égard, du maire de Vendôme, Philippe Frain. Ce dernier répond pied à pied aux accusations du député de Paris.

<sup>31</sup> Cette lettre a été transformée en préface du livre *L'Église Saint-Germain d'Argentan* dont l'auteur est anonyme et a été publiée dans *L'Écho de Paris* du 20 août 1913.

<sup>32</sup> Ces articles sont respectivement parus à *L'Écho de Paris*, les 19 et 30 mars 1913 et les 20 et 28 août 1913.



Barrès utilise donc les circuits de l'édition et de la presse et il est même amplement soutenu dans son combat par le journal<sup>33</sup> qui l'emploie régulièrement.

### L'orateur à la tribune

Barrès est aussi un orateur. Le troisième discours sur les Églises de France<sup>34</sup> prononcé le 13 mars 1913 est un sommet d'éloquence parlementaire. Dès le lendemain de sa prestation, investi par sa mission de vulgarisation de la vie parlementaire, Barrès en fait un compte-rendu à ses lecteurs de *L'Écho de Paris*, sous une forme condensée, titré « Le Progrès de la question des églises à la Chambre ». Dès l'incipit de son discours, nous remarquons le volontarisme du député et nous observons une recherche évidente de consensus :

Messieurs, la question des églises, depuis deux ans, a fait de grands progrès. Nous sommes maintenant d'accord, pour la poser tous de la même manière. Nous voulons assurer la sauvegarde de notre architecture religieuse, la sauvegarde de nos églises, de celles qui sont belles et qui ont mérité d'être classées, aussi bien que de celles qui n'ont pas au même degré un intérêt archéologique. Nous le voulons, les uns et les autres pour des raisons différentes. Qu'importe ! Ce que nous poursuivons, c'est un but commun, et nous nous acheminons vers ce but avec des préoccupations d'ordre divers selon nos natures, nos idées et notre philosophie.

Ce début de discours consensuel permet à Barrès, de se mettre en valeur et de capter l'attention des parlementaires. Mais il ne s'agit pas que d'un artifice rhétorique puisque, dans *Mes Cahiers*, le député regrette que son discours soit perçu comme purement idéologique et donc partial : « Vous voulez classer ma pensée dans une catégorie politique trop étroite pour la contenir toute<sup>35</sup>. » Barrès veut embrasser les opinions. Il effectue plus loin, dans son discours, un parallélisme entre le peuple et la Chambre pour persuader cette dernière du bien-fondé de son combat. Il insiste, pour ce faire, sur l'accord plein et entier du peuple pour sauvegarder les églises, dans une formule choc : « L'accord est dans la Chambre ; il est plus encore dans le pays. »

<sup>33</sup> L'article du 1<sup>er</sup> décembre 1913 de *L'Écho de Paris*,— attribué à tort à Maurice Barrès dans le tome 17 de l'édition du Club de l'honnête Homme (p. 414), sous le titre fautif de « Sauvons nos églises »—, le prouve. Il s'intitule, en réalité, *La grande pitié des églises de France*.

<sup>34</sup> Cet important discours est repris dans *La grande Pitié des églises de France*, Tome 8, OMB, p. 138 à 153.

<sup>35</sup> Maurice Barrès, *l'Œuvre de Maurice Barrès*, Tome 17, p. 276.

Dans ce troisième discours également, l'emploi de nombreuses questions oratoires, sortes de béquilles, auxquelles le parlementaire Barrès répond d'ailleurs au fil de son intervention à la tribune, permet la progression du raisonnement de l'auteur et confère au discours sa vivacité et son dynamisme. Barrès prend pour acquis que tous veulent sauvegarder le patrimoine religieux ; il devient donc inutile de reparler de l'effondrement des édifices : cette étape est dépassée pour lui. Comment sauver le patrimoine ? Voilà la question.

La technique discursive de l'orateur pour y répondre suit un schéma bien rôdé qui use d'une palette de registres divers, de l'ironique au comique, sans oublier le polémique. Le but du député est de mettre l'État face à ses responsabilités.

Il achève son intervention par un exemple tonitruant qu'il traite sous la forme d'un court récit à chute bien structuré, qui obéit à la technique du crescendo<sup>36</sup>. Il introduit d'abord une ville au passé historique riche dont il tait le nom. Puis il explique que le Conseil municipal de cette même ville, récalcitrant à conserver un vestige, a finalement accepté de le faire mais ne dévoile qu'à la fin, au terme d'un long suspense, le lieu et l'ignominie commise. Celle de la création par la municipalité de Vendôme d'urinoirs dans la tour Saint-Martin. Non content de son effet, le parlementaire poursuit en invitant la presse illustrée à relayer le scandale : « je tiens les photographies [des latrines] à la disposition de mes collègues. J'espère bien qu'il se trouvera quelque journal illustré pour les mettre sous les yeux du public. »<sup>37</sup> Des photos seront en effet publiées. Il veut amplifier cet exemple pour en tirer une généralité usant donc d'un raisonnement inductif : « Le cas de Vendôme, c'est un cas abject, mais comme il éclaire l'ensemble de la situation ! »

Au terme de ce discours, on pourra s'étonner de découvrir un Barrès si proche de la réalité, si passionné, en apparence, par l'aspect concret de la gestion des problèmes. Il se déplace volontiers sur le terrain. Cette attitude manifeste une tension permanente entre la verticalité symbolisée par la réflexion abstraite et la construction rhétorique d'un discours qu'il cultive et l'horizontalité de la matière traitée avec notamment la gestion des dons.

Au fil de sa campagne, l'écrivain a convoqué des exemples qui se veulent bien choisis pour illustrer ses arguments comme l'emblématique figure de l'épicier de Bornel. Il prépare en fait pour février 1914, la sortie en librairie d'une somme sur les Églises de France soumises à rude épreuve depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, *La Grande Pitié des Églises de France*. Il rassemble une importante documentation dont tous les

---

<sup>36</sup> L'ensemble de la narration va s'amplifiant et dans le style aussi, Barrès manie la gradation quand il déclare : « Ils ne se contentent plus de vouloir démolir, ils ont la préoccupation de déshonorer les églises. », Tome 8, OMB, p. 147.

<sup>37</sup> Par cette remarque, Maurice Barrès confirme sa foi dans la presse et le jeu qu'il entretient avec elle, *La Grande Pitié des églises de France*, p. 148.

témoignages possibles, valant preuves, de municipalités sectaires qui refusent de restaurer les églises. Ce livre réunit des discours prononcés à la Chambre, les siens et d'autres, des articles de presse parus en 1913... En expert de la communication publicitaire, il encourage aussi la prépublication de bonnes feuilles de *La Grande Pitié des Églises de France*. Comme c'est le cas dans le Supplément littéraire du *Gaulois* le 27 décembre 1913 avec la reprise dans un article dithyrambique de la rédaction d'extraits<sup>38</sup> qui composeront plusieurs chapitres de son œuvre ou, auparavant, dans *Les Annales* du 9 février 1913<sup>39</sup>.

### La loi de trois ans

Un autre thème politique point cette année-là, celui de la loi de trois ans, à laquelle Barrès consacre plusieurs articles dont deux à *L'Écho de Paris* portant le même titre, « La Jeunesse et les Naturalisés<sup>40</sup> ». Nous avons étudié les deux articles parus à *L'Écho de Paris* et l'article « La loi des trois ans et les naturalisés » publié dans *Le Journal* du 12 mai 1913.

Là encore, le parlementaire fait campagne, dans la presse, pour le passage de la durée du service militaire de deux à trois ans, en prévision d'une guerre contre l'ennemi allemand qu'il pressentait sans pouvoir la dater. Car, comme le relate Philippe Barrès évoquant la mémoire de son père, dans les trois années précédant la première guerre mondiale :

Pour Maurice Barrès qui n'avait pas de doute sur le caractère inévitable de l'attaque allemande, cette période fut une longue veillée, où chaque minute non employée à augmenter les moyens de la France était une minute perdue à jamais ; car c'est notre va-tout que nous allions être contraints de jouer en tant que nation<sup>41</sup>.

Au lieu d'intervenir à la Chambre en juillet 1913 comme cela était prévu, Maurice Barrès renonce à monter à la tribune et choisit de s'exprimer plus librement, dans la presse, le 17 juillet, à *L'Écho de Paris*. Il souhaite, par cette démarche, écourter le débat :

Ces idées, j'aurais voulu les exposer à la Chambre au cours de la discussion générale sur la loi de trois ans. Désireux d'abrégier ce trop long débat, et pour donner, ma foi, l'exemple de l'abnégation oratoire, je renonce à la parole.

<sup>38</sup> Choix d'extraits qui se retrouvent, dans *La grande Pitié des églises de France*, à la fin du chapitre premier, « Une désolation préparée par la loi » pp. 14-16, au chapitre 3, « Je cause avec M. Briand » p. 28-29, puis au chapitre 5, « Premier discours des églises » pp. 48-53, enfin au chapitre 7, « La pétition des artistes » p. 72-74, Tome 8, OMB.

<sup>39</sup> *La grande pitié des églises de France*, tome 8, OMB, p. 49-52.

<sup>40</sup> Les deux articles sont respectivement publiés les 12 mars et 17 juillet 1913.

<sup>41</sup> Voir la notice du tome 17, OMB, p. IX.

Mais dès maintenant, en laissant de côté les considérations théoriques, il y a quelque chose d'immédiatement réalisable. Il m'a semblé qu'une mesure générale applicable à tout le monde pourrait donner un commencement de satisfaction à l'équité et au sentiment de toute notre jeunesse. J'ai demandé à la commission de reculer à la trentième année l'âge auquel un étranger peut devenir Français sans avoir à passer par l'armée active.

Il sera récompensé de sa ténacité à vouloir ne pas léser les jeunes Français puisqu'il découvre avec contentement que « la commission de l'armée a accepté [sa] vue. » Dans cette campagne, Barrès a obtenu gain de cause.

Certains sujets politiques l'intéressent probablement moins que d'autres, bien qu'il soit député des Halles, ainsi il ne traite pas dans la presse de la loi sur le repos hebdomadaire aux halles centrales dont il avait été débattu à la Chambre le 20 novembre 2013.

### **Un talent de caricaturiste**

Barrès parvient à s'extraire de son milieu professionnel en développant une vision distanciée et souvent critique de ses pairs. Le lieu de la Chambre, véritable laboratoire d'expérimentation sur du vivant, reste pour lui une source d'inspiration assez inépuisable sur ses semblables depuis son roman de 1902, *Leurs Figures*, jusqu'à cette année 1913. Parmi les figures auxquelles Barrès s'attache, celle du député Jules Delafosse<sup>42</sup> apparaît atypique, ne serait-ce que parce qu'il siège depuis trente-six ans au Palais-Bourbon et qu'il écrit depuis quarante-trois ans dans la presse, à la date de l'article, mais aussi à cause de son comportement d'observateur critique de l'Assemblée Nationale.

Au sortir de la séance, il consigne le résultat de ses observations dans de vigoureux articles qui ressemblent à des bulletins de santé, à des fiches d'hôpital<sup>43</sup>.

Ainsi, la rédaction, pour *L'Écho de Paris*, du papier, « Portraits parlementaires : Jules Delafosse » sonne comme un désir inavoué d'autoportrait en creux de la part de Barrès. Il s'attache en effet à dépeindre, en détail, le député Jules Delafosse<sup>44</sup> qu'il n'est certes pas, —

---

<sup>42</sup> Député bonapartiste de la circonscription de Vire, sous l'étiquette action libérale.

<sup>43</sup> M. BARRÈS, « Portraits parlementaires, Jules Delafosse », *l'Écho de Paris*, 21 mai 1913.

<sup>44</sup> Voir J. DELAFOSSE, *Psychologie du député*, Plon, 1906. L'œuvre est disponible sur gallica.bnf.fr.

Barrès n'est pas bonapartiste ni antiparlementaire déclaré —, mais dont il loue les qualités littéraires dans le domaine politique.

D'emblée, Barrès se défend d'approuver Delafosse, « ce député n'a jamais cessé de parler ou d'écrire contre le Parlement », mais il a, comme lui, le goût des figures parlementaires puisqu'il a publié un livre intitulé, *Portraits d'hier et d'aujourd'hui*. Cela rapproche les deux hommes. En fait, le journaliste Barrès le valorise par le simple fait de le mettre à la une de *L'Écho de Paris*. Toutefois, l'intention de Barrès est double car il prend le prétexte de dresser le portrait d'un très ancien parlementaire, — trente-six ans de mandat —, pour critiquer, d'une manière détournée, les mœurs parlementaires. Et pour cause, à l'image de la société, à la Chambre, tous les députés, s'ils sont égaux devant leurs prérogatives, sont bien différents concernant leurs compétences et leurs talents oratoires. Maurice Barrès choisit donc de relater ce que pense l'un de ses collègues<sup>45</sup>, dont il paraît proche par les idées, pour édifier, sans doute, ses lecteurs sur les limites de la représentativité nationale. Il nourrit, assurément, comme son collègue normand, une sorte de fascination pour la médiocrité ambiante qui règne sur les bancs de la Chambre. Résurgence d'antiparlementarisme ou pas, en tout cas, cet article amorce une transition vers le thème littéraire avec l'allusion aux deux personnages romanesques de Gustave Flaubert que sont Bouvard et Pécuchet, dans le roman éponyme, et dont M. Delafosse semble avoir trouver de nombreux sosies à la Chambre.

### **Une passion : Lamartine**

Si l'ensemble des écrits évoqués démontre une certaine unité, néanmoins des ruptures thématiques apparaissent, dans la chronologie, montrant une attirance pour la littérature et les arts. Car Barrès n'est pas qu'un « journaliste politique ». Il demeure, dans la presse, un homme de lettres passionné de littérature et choisit, à l'occasion, la critique littéraire. Il affectionne en particulier les portraits d'écrivains pour lesquels il use du registre épideictique. Tour à tour, il fait l'éloge de l'un ou, moins souvent, il en blâme un autre. C'est surtout à la figure de Diderot et à son éventuelle entrée au Panthéon qu'il s'en prend avec son article intitulé, « L'Échec de Diderot », à la mi-novembre. Il livre une argumentation pointue sur son rejet du transfert des cendres de Diderot au Panthéon au cours d'un portrait contradictoire

---

<sup>45</sup> Voici ce que Léon Daudet en pensait : « C'était un pauvre gars normand à favoris, inoffensif, doctrinaire de néant, myope comme une taupe, riche et avare, qui racontait d'une petite voix flûtée, en roulant les r, des histoires de couloirs parlementaires sans aucun intérêt. Il endormait ses auditeurs. » Ce jugement sans appel de Daudet contredit celui de Barrès et l'on peut s'en étonner compte tenu de la proximité des deux écrivains. L. DAUDET, *Salons et journaux. Souvenirs des milieux politiques, littéraires, artistiques et médicaux de 1880 à 1908*, Nouvelle Librairie Nationale, 1917, pp. 68-69.

puisqu'il admet les qualités de l'écrivain tout en récusant sa valeur de philosophe. Il en profite pour revenir sur Rousseau et les griefs qu'il nourrit à son égard.

Il profite donc de l'actualité des célébrations pour réitérer son opposition à toute fête nationale en l'honneur de l'éditeur de *L'Encyclopédie*. Il affirme dès le début de son texte : « La Chambre a raison de ne plus vouloir récidiver. » Implicitement, il rappelle qu'il s'était déjà opposé au vote des crédits pour la commémoration du bicentenaire de Jean-Jacques Rousseau.

Dès le titre, le lecteur de *L'Écho de Paris* est renseigné sur le thème de l'article et dès la troisième phrase, sur sa thèse. L'argumentaire fait une distinction entre l'artiste et le politique. Barrès concède, comme à son habitude, certaines qualités à l'auteur, mais impose dans un second temps son credo :

Nul ne songe à nier la génialité artistique d'un Rousseau ou d'un Diderot. Elle éclate dans les *Rêveries du promeneur solitaire* et dans *Le Neveu de Rameau*. Mais le Parlement est un corps politique et ne se place pas au point de vue de la pure littérature.

Il n'hésite pas à jouer sur le registre comique quand il parle péjorativement de « proposition panthéonesque ». Le ton global de l'article est tout à fait ironique et Barrès l'affiche d'autant mieux qu'il a obtenu gain de cause. En effet, la proposition de loi adoptée par le Sénat qui devait consacrer la journée du 14 novembre au centenaire de Diderot fut retirée de l'ordre du jour de la Chambre parce que le souvenir de Rousseau était présent et que Barrès avait annoncé qu'il combattrait le projet de loi. Son érudition risquait de ne pas trouver de contradicteurs à sa hauteur, sur les bancs de la Chambre. Et pour cause, lorsqu'on consulte dans ses *Cahiers*, ses arguments contre, à savoir que « la grande affaire de Diderot et de ses amis c'est « d'affaiblir la stupide vénération des peuples pour les lois et les usages anciens », de traiter en tout la tradition comme un obstacle et une ennemie », on comprend que le Parlement, à cours d'arguments, ait abandonné cette idée de panthéonisation. De même lorsqu'il s'imagine, s'adressant au rapporteur du projet : « Ah ! Monsieur Dessoyes, comme vous l'aimez cette littérature pour aristocrates un peu pourris. » On mesure combien Barrès adoucit son langage entre ses notes de préparation du discours souvent acerbes et sans appel et la rédaction finale du discours beaucoup plus policée. Là encore, le parlementaire savoure sa victoire sur les politiques purs.

Toutefois, au cours de cette année 1913 dominée chez l'écrivain par le thème du sentiment religieux, c'est en tant qu'admirateur d'Alphonse de Lamartine, écrivain et homme

politique, que Barrès rédige une série de cinq articles pour *L'Écho de Paris* intitulée, « L'Abdication du poète »<sup>46</sup>. Cet ensemble d'articles, placé sous le signe de la subjectivité, constitue une sorte de biographie en miniature de l'écrivain qui sera publiée, le 16 janvier 1914, en édition originale, chez l'éditeur Georges Crès. Au-delà de ce titre, qui reprend le terme vieilli de « poète », synonyme d'écrivain, le journaliste envisage la situation pathétique des auteurs qui ont survécu à leur génie. Il rédige un portrait personnel teinté d'empathie et revient entre autres sur la carrière de parlementaire de Lamartine auquel Barrès s'est peut-être, un jour, identifié. Et il semble avoir l'intention consciente ou non, par la même occasion, de dresser un portrait rêvé de lui-même, sans les drames et la fin de vie désargentée. Il écrit en effet dans ses *Cahiers* :

Lamartine rêvait d'être l'arbitre des partis, de les dominer et de les conduire par son éloquence. C'est le rêve de tout littérateur qui n'arrive pas à s'astreindre aux règles de parti, qui les déborde<sup>47</sup>.

L'écrivain journaliste produit un parangon d'écrit unique en son genre, mêlant littérature et journalisme. Il s'inclut<sup>48</sup> dans l'histoire, se met en scène et fait preuve d'un réel talent de conteur, en rédigeant une sorte de feuilleton en forme de nouvelle, véritable rendez-vous, destiné à maintenir l'attention des lecteurs de *L'Écho de Paris* pendant un mois entier.

L'originalité de cet ensemble réside donc dans sa facture. Barrès commence par une critique littéraire de deux biographies<sup>49</sup> de Lamartine dont il rencontre les auteurs chez son ami Caplain. Il en fait l'éloge dans l'article du 11 avril, puis il poursuit son texte en relatant les échanges entre les interlocuteurs ayant soin de transcrire leurs éventuelles tensions<sup>50</sup>.

Il favorise également la proximité entre le lecteur et l'auteur par l'évocation de la vie quotidienne de Lamartine qu'il assortit de citations poétiques<sup>51</sup>. En outre, l'écriture de Barrès y est remarquable au sens où il fait de ses pages un petit roman captivant. Il invente un écrit de presse, mixte, riche d'informations diverses à la fois matérielles, quotidiennes, psychologiques et spirituelles comme s'il avait décidé de romancer la réalité. Le mouvement voulu par Barrès va de l'extériorité, — son cadre de vie, ses proches —, vers l'intériorité de

<sup>46</sup> Les cinq articles paraîtront les 11, 16, 19, 23 et 30 avril 1913 sous les sous-titres respectifs, « Un déjeuner lamartinien », « L'autographe », « Un grand oiseau blessé », « Le démon de Lamartine » et « Le désespéré ».

<sup>47</sup> *Mes Cahiers*, Tome XVII, OCBM, p. 299-300.

<sup>48</sup> « Mais, Barrès, je veux faire quelque chose pour vous... Je vous donnerai un autographe de Lamartine dans ses dernières années. », *Les Maîtres*, Tome 12, p. 110.

<sup>49</sup> H. COCHIN, *Lamartine et la Flandre* et J. DES COGNETS, *Vie intérieure de Lamartine*.

<sup>50</sup> Lamartine fréquentait un philosophe nommé Dargaud, cité par son jeune biographe, Jean des Cognets, dont Jules Caplain souhaitait minimiser l'influence, *Les Maîtres*, Tome 12, OMB, p. 108.

<sup>51</sup> *Les Maîtres*, Tome 12, OMB, pp. 116-18, 129.

Lamartine, — sa spiritualité, ses douleurs. Ainsi, plus on progresse dans la lecture, mieux on comprend l'homme.

Barrès profite de cette courte biographie de Lamartine pour dresser un état des sacrifices réalisés par le parlementaire et l'on croit déceler un parallèle avec ce que lui-même a vécu et continue de vivre, dans une moindre mesure.

Néanmoins, ce qui frappe le plus Barrès demeure cette phrase brutale, empreinte d'égoïsme, qui clôt l'autographe : « Quant à la politique, je m'en fiche et je suis à peu près comme le pays. Je pense à moi et à ceux qui vivent de moi. »<sup>52</sup> Même si Barrès met au compte de l'âge cette « phrase cynique », « La politique, je m'en fiche ! », il tente jusqu'au bout de réhabiliter la figure du poète et d'expliquer son abdication. Dans une tonalité à la fois pathétique et dramatique, l'écrivain Barrès livre une réflexion universelle sur la brièveté du succès politique et sur la vieillesse d'un génie :

La grande affaire, c'est de comprendre que, [...], cet homme est celui qui sut écrire les *Méditations*, *Jocelyn* et *Raphaël*, et que dans sa détresse subsistent et agissent les dispositions morales qui firent sa grandeur. L'âme ancienne demeure dans la tour ruinée. Voilà le drame, voilà ce qui est beau, complexe, déchirant.<sup>53</sup>

Le lyrisme dont fait preuve ce texte contribue à sa postérité et Barrès nous prouve, par son style, qu'il reste un poète, lui aussi, malgré ses engagements politiques. Il se place dans la filiation de Lamartine en déployant toute la gamme de son talent littéraire. En conséquence, c'est comme s'il brillait au contact du sujet qu'il traite. Voici ce qu'il écrit de Lamartine :

Quel beau mystère ! Un cygne au plumage éblouissant, pareil à un sentiment pur, nageait dans un beau lac ; on l'a chassé, obligé de marcher dans les terres boueuses où il boite, se souille, s'épuise. Que d'autres rient ou le plaignent ! Nous songeons aux passions tristes et grandes qu'éprouve ce vieux musicien taciturne. Sa puissance de jouir, de souffrir, de s'émouvoir n'a pas diminué, et les plus sombres expériences de la vie viennent ajouter leurs accents à la suavité naturelle de sa grande âme chantante. Seulement les mélodies qui se forment en lui y retombent silencieusement pour

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>53</sup> *Idem*, p. 113.



l'empoisonner. Tâchons de les surprendre. Cherchons à pénétrer le secret de cette abdication du poète.<sup>54</sup>

On comprend, par la métaphore, l'opposition voire l'incompatibilité entre la création littéraire et la politique. Deux univers bien différents qui se contrarient, mais que Lamartine comme Barrès ont essayé de concilier par un effort sans cesse renouvelé. La fin de la citation se termine sur des impératifs qui traduisent la ténacité de Barrès à vouloir déceler la vérité d'un être, plonger aux confins de son âme tourmentée. Souvent, il prend la figure d'un enquêteur à la manière d'un journaliste.

### **Charles de Pomairols, un poète mineur ?**

Le thème de l'isolement du poète dans la société se retrouve, comme un leitmotiv, en ce qui concerne Charles de Pomairols<sup>55</sup>, autre poète, moins connu, dont Barrès a choisi de faire l'apologie. Il préface l'édition de ses *Poèmes choisis*<sup>56</sup>, dans le même temps, il publie à *L'Écho de Paris*, au mois d'août deux articles intitulés « Une Inspiration platonicienne » sous-titrés le 1<sup>er</sup> août, « Un poète du foyer » et le 6 août, « La Catastrophe du Poète ». C'est-à-dire les deux premières parties de la préface, la troisième partie intitulée « La Spiritualité », lisible indépendamment, ne parut pas dans la presse. À nouveau, Barrès s'attache à réhabiliter un écrivain méconnu parce que jugé trop régionaliste. Dans un plaidoyer assez vibrant, le critique littéraire qu'est devenu Barrès, pour l'occasion, livre un éloge de la simplicité du poète liée à la ruralité et aux racines chrétiennes.

D'emblée le titre « un poète du foyer » affirme qu'il s'agit d'un poète enraciné dans sa région, ce qui suscite l'admiration de Barrès. La préface se compose d'une introduction académique qui revient sur le lieu bucolique qui a vu naître Pomairols, digne d'un parfait « locus amoenus », même si on y lit la nostalgie d'un temps révolu :

Ici on aime la nature, on vit familièrement avec elle, on garde le goût, l'habitude, le respect des affections familiales. Ici respire une poésie domestique et religieuse. Nul n'y met en doute la conception chrétienne du

<sup>54</sup> *Ibid.*, pp. 113-114.

<sup>55</sup> Charles de Pomairols (Villefranche-de-Rouergue 1843-Château des Pesquiès, près de la même ville 1916) est un auteur de romans régionalistes et de recueils poétiques, *La Vie meilleure*, 1879 ; *La Nature et l'Âme*, 1887). Dans sa préface au recueil de vers *Pour l'enfant*, Paul Bourget écrit : « Je voudrais prendre texte de ce nouveau recueil pour tracer un « crayon » de cet artiste qui a déjà la gloire, s'il n'a pas la popularité. »

<sup>56</sup> Publiés aux éditions du Temps présent, en août 1913.

monde ; la vie est un instant entre deux infinis, elle se termine par cette alternative : « Serai-je ou ne serai-je pas sauvé ? »

Barrès use ici d'une langue sobre en accord avec le sujet qu'il propose. Une fois présenté le poète, le préfacier se fait journaliste puisqu'il reprend, au discours direct, en gage de fidélité vis-à-vis de ses lecteurs, les propos tenus par Pomairols : « Je tiens de M. de Pomairols lui-même ce que furent son enfance et sa jeunesse. » Ainsi, le lecteur s'informe sur la trajectoire du poète, sa vocation tardive, ses relations dans les milieux littéraires. Barrès loue en lui la sensibilité pudique, la proximité avec la nature, l'héritage de la noblesse, la distinction. Il découvre des traces d'héroïsme, aux accents cornéliens, dans la citation qu'il reprend d'une invocation de Pomairols à son père :

Tu seras libre en moi qui serai ton vengeur,  
Et ta race verra son triomphe, ô mon père !

Il en profite également pour égratigner les moqueurs, dont Leconte de Lisle, qui trouvait Pomairols un peu trop terrien et qui lui reprochait son « expression un peu didactique ». Maurice Barrès veut voir dans cet ostracisme le snobisme d'un Parisien à l'égard d'un provincial. Plus largement, il éreinte les Parnassiens qui reprocheraient volontiers à Charles de Pomairols une poésie trop incarnée. La réalité, c'est l'ennemie. La deuxième partie de la préface témoigne de « la catastrophe du poète » que représente le décès de sa fille, Lili de Pomairols, à treize ans. Barrès évoque cette seconde source d'inspiration qui fait basculer le poète dans la déploration de la perte de l'être cher. Son style devient élégiaque et le poète réussit à faire revivre sa fille par la force de sa poésie. En fait, il fait vivre sur le papier l'enfant trop tôt disparue comme pour soigner son âme meurtrie. Barrès souligne cette transcendance du poète, en quelque sorte, qui parvient à dépasser sa douleur par l'écriture. Cette manière d'être représente selon Barrès un idéal de vie. Dans l'ensemble de sa production littéraire, on retrouve cette notion d'idéalisme liée à l'art, alors que, dans le même temps, elle est totalement absente des écrits politiques. Il y a donc conflit entre idéalisme et réalisme. Ce que nous avons déjà analysé avec l'image de la verticalité qui s'oppose à celle de l'horizontalité.

La troisième partie de cette préface est censée apporter un remède à la douleur indélébile du poète par le biais de « La spiritualité ». Barrès y reprend les attributs du journaliste interrogeant le poète sur sa conception de la création poétique. Il conclut par un compliment au poète confidentiel dont la lecture se mérite par un effort du lecteur, autrement

dit il s'adresse à la fois au poète qu'il félicite et à ses lecteurs qu'il valorise. Cette préface tient son rôle puisqu'elle annonce les poèmes par quelques citations de vers et de titres de recueils et que plus généralement elle offre une biographie en réduction de Charles de Pomairols.

### Wagner et Venise

Même s'il ne délaisse jamais complètement la politique, Barrès continue d'approvisionner les journaux d'articles sur des créateurs qu'il affectionne. C'est le cas de ce texte érudit<sup>57</sup>, qu'il consacre au musicien Richard Wagner, paru dans *Les Annales*. En règle générale, Barrès semble porté par le génie de ceux qu'il dépeint. Son article, difficile, est, à ce titre, plutôt destiné à un lectorat choisi de connaisseurs et d'amateurs de musique. Il tente d'y expliquer, dans un registre didactique, les sources de l'inspiration du compositeur allemand de Bayreuth. Si ce lieu sur la lagune l'inspire musicalement, il revêt également une connotation tragique puisque Wagner mourra au palais Vendramin, en 1883.

Maurice Barrès y évoque un Wagner malheureux qui se rend à Venise pour composer le deuxième acte de *Tristan* et retrouver l'inspiration. Il s'intéresse aux affres de la création artistique auxquelles il a pu se confronter. Cet article permet donc à Barrès d'allier son amour pour Venise et son admiration pour Wagner. Par conséquent, il s'ingénie à produire un effet de réel en décrivant des lieux qu'il connaît et à expliquer le musicien. Rappelons que ce dernier a influencé les poètes symbolistes, en particulier Stéphane Mallarmé. « Le drame wagnérien » est surtout « une forme d'œuvre totale alliant tous les arts, plongeant dans les racines légendaires et exprimant d'élevés conflits métaphysiques<sup>58</sup>. » Pas étonnant que Barrès ait été séduit par l'idéalisme et la spiritualité qui émanent des pièces de Wagner. Il en profite alors pour mêler modestement son expérience personnelle à celle du grand musicien qu'il admire. Pour appuyer son témoignage, il décrit les lieux qu'il a lui-même visités, les émotions qu'il y a ressenties. Et livre un article qui oscille entre récit et étude. Il ambitionne de raconter une histoire qui capte et soutienne l'attention du lecteur, attise sa curiosité à la manière des maîtres de la rhétorique antique.

Dans une tonalité lyrique, (« À la cime des vagues où nous mène *Tristan*, reconnaissons les fièvres qui, la nuit, montent des lagunes »), le critique Barrès exalte la

<sup>57</sup> « Wagner à Venise », *Les Annales*, 25 mars 1913.

<sup>58</sup> Y. STALLONI, *Écoles et courants littéraires*, Nathan université, p. 124.

spiritualité issue de Tristan. Le lexique de la verticalité illustrée par les occurrences de « cime » et de « montent » corrobore la recherche spirituelle permanente de Barrès.

Manifestement, il établit une comparaison entre le paysage nocturne, son mystère et le génie de Wagner. Il semble vouloir associer la démesure au génie et par là même il éloigne le commun des mortels qui se trouve mis à l'écart mais paradoxalement fasciné par l'inaccessible.

Il s'agit d'un hymne à Wagner et à la beauté mystérieuse de Venise. Barrès fait coup double et ne semble pas pouvoir se départager entre l'un ou l'autre. Il fait part de son expérience de Venise pour expliquer l'inspiration de Wagner. En fait, il se place entre le lecteur et Wagner, comme intermédiaire éclairé, plus proche du musicien avec lequel il ressent une parenté. Sa critique du maître s'en trouve légitimée.

### **Un symbole patriotique : Henri Régnauld**

Quelques mois plus tôt, à la fin janvier, le peintre Henri Régnauld<sup>59</sup>, érigé en jeune victime de l'Allemagne, avait reçu un hommage posthume dans *L'Écho de Paris*, sous le signe de l'originalité. Car l'article n'annonçait pas vraiment son contenu. Rien n'indiquait en effet dans ce titre « La Fête patriotique de dimanche » qu'il s'agissait d'une commémoration. Et pour cause, Barrès utilise la figure de ce jeune artiste pour faire l'apologie du patriotisme de la jeunesse. Ce texte finalement sans le dire annonce la guerre qui arrive en se souvenant de celle de 1870.

On retrouve la trame de son article en consultant ses notes consignées sur le sujet dans ses *Cahiers*<sup>60</sup> surtout la fin, émouvante et lyrique qui est reprise *in extenso* :

Le matin de janvier où le jeune héros s'en alla dans les bois de Saint-Cloud son chassepot<sup>61</sup> à la main, il emmenait avec la Jeunesse et sa plus belle compagne, l'Imagination, qui nous donne la puissance de goûter noblement toutes les beautés de l'univers et tous les sentiments du cœur, et la Gloire qui très vite était venue, elle aussi, le rejoindre. Et avec ces trois déesses longtemps encore il allait cheminer, sans la balle qui le jeta par terre dans ce

---

<sup>59</sup> Henri Regnault (1843 Paris – 1871 tué à Buzenval), fils de Henri-Victor Regnault, physicien et chimiste français. Il fut grand prix de Rome en 1866. On le dit brillant dessinateur et habile coloriste. Ce fut un ami de Mallarmé. Il voyagea en Espagne où il peignit un portrait équestre du *Général Prim* qui fit sensation au salon de 1869. Outre ce portrait, le Louvre conserve de lui *La Comtesse de Barck, habillée en Espagnole*.

<sup>60</sup> *Mes Cahiers*, Tome 17, OMB, p. 279.

<sup>61</sup> Fusil de guerre à aiguille utilisé par l'armée française entre 1866 et 1874, du nom de son inventeur.

parc hivernal, il y a quarante-deux ans. Les trois déesses se sont enfuies,  
l'ont laissé seul sur la neige sanglante<sup>62</sup>.

Ainsi s'achève l'article sur cette hypallage qui provoque l'étrangeté car l'adjectif « sanglant » s'applique bien sûr à lui, le jeune homme beaucoup plus qu'à « la neige ». On pourrait étendre cette étrangeté à la situation qui confine au tragique puisque Regnault n'est plus maître de son destin dès lors que pèse sur lui son engagement dans la guerre contre les Prussiens. C'est le choix de Barrès d'insister sur cet instant fatal. Le lyrisme qui accompagne ses phrases à l'imparfait se rompt brutalement avec le passage au passé simple « jeta ». La référence à l'hiver, saison qui symbolise la mort referme cette page sur une note très sombre. Il y a la jeunesse et puis, face à elle, la guerre. Barrès songe certainement au contexte politique de cette année 1913. Son patriotisme l'incite à embellir celui qui se sacrifie pour la France, avec son chassepot à la main, et, implicitement, on lit une invocation aux jeunes gens. Cet article ressemble à de la propagande.

En somme, il est moins tenu compte du talent artistique d'Henri Regnault que de son patriotisme. Et il est, à cet égard, un peu déconcertant de constater que Barrès règle la question du talent de l'artiste peintre en deux phrases et un superlatif relatif, dans ses notes préparatoires, mais ce procédé se justifie lorsqu'on réalise qu'il est pressé d'aborder son véritable propos :

La question n'est pas de savoir si les toiles d'Henri Regnault expriment tout ce que nous voudrions voir dire en cette année 1913. Il était le plus brillant des jeunes artistes, fêté, admiré<sup>63</sup>.

Dans ses *Cahiers*, transparaît déjà l'intention de Barrès qui était d'insister sur la bravoure et la gloire de ce jeune peintre, mort à vingt-huit ans.

## Conclusion

En somme, cette double posture de Maurice Barrès, à la fois écrivain journaliste et parlementaire conduit à un genre d'écrit nouveau mêlant propagande et récit. Une double postulation émerge, par conséquent, entre idéalisme (littérature) et réalisme (vie active). L'ensemble de cette année d'écriture indique une profonde cohérence si l'on considère qu'au-delà de la diversité des thèmes traités, les idées et les arguments défendus se complètent.

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 279.

La production du parlementaire alterne bel et bien entre propagande et récit. Autant les textes sur les églises mobilisent un registre polémique autant les hommages font preuve de lyrisme. Néanmoins, le lecteur ne ressent pas de dichotomie, mais il observe deux postures distinctes avec une prédominance de la thématique politique. L'avenir confirmera cette tendance puisque l'année suivante verra un Barrès de plus en plus engagé dans la société de son temps.

Au terme de cette année, Maurice Barrès est-il pour autant un journaliste ? Certes, il se sert abondamment de la presse qu'il juge être le meilleur vecteur de l'information parce que le plus concomitant avec ce qui se passe dans la société. Lorsqu'on se penche sur le travail de Barrès, certains articles furent des campagnes publicitaires, c'est-à-dire des extraits d'œuvres, en l'occurrence ceux de ses deux livres, *La Colline inspirée* et *La grande Pitié des églises de France*. D'autres sont des préfaces inédites, souvent publiées simultanément avec les œuvres concernées. En résumé, il devient journaliste, à proprement parler, quand il reprend les débats de la Chambre dans les journaux auxquels il collabore habituellement. Mais existe-t-il une écriture journalistique dans ses articles ? Barrès nous oblige à redéfinir le genre.

En fait, on assiste à une confusion des rôles entre l'écrivain, l'homme politique et le journaliste.

\*

En définitive, Maurice Barrès n'a pas trouvé de meilleur vecteur de ses idées, de ses réflexions et des informations qui lui tenaient à cœur que la presse. C'est, indéniablement, l'endroit où se rejoignent le parlementaire et l'écrivain. À partir de la date d'entrée en guerre de la France, le 1<sup>er</sup> août 1914, et ce jusqu'au terme de la guerre, Maurice Barrès rédigea pour *L'Écho de Paris*, un article quotidien. Il en reste une trace indélébile et inestimable,— car ces textes sont un témoignage de l'arrière de tout premier plan —, dans les quatorze volumes de la *Chronique de la Grande Guerre*<sup>64</sup>.

Estelle ANGLADE  
Université d'Orléans

---

<sup>64</sup> M. BARRÈS, *Chronique de la grande guerre*, 14 volumes, Plon, Paris, 1920.